

# Le Journal des Joleux

BULLETIN MUNICIPAL N° 43 - JUILLET 2015

YVILLE SUR SEINE

## Le mot du Maire

Les vacances sont là, déjà commencées pour certains. Ce numéro du Joleux vous pourrez l'emporter avec vous et vous remémorer les faits marquants du semestre écoulé. Pour ma part je retiendrais 3 faits, le premier est la fête annuelle des Charitons qui a rassemblé plus de 500 personnes et qui a eu un franc succès, la dernière à Yville remontait à 50 ans ! Vous trouverez dans les pages suivantes un article dédié à cet événement. Le fait suivant sera la montée en charge de la Métropole Rouen Normandie qui a pris 4 nouvelles compétences en janvier. Notre Commune représente le 1/1000<sup>e</sup> de cette entité de 500 000 habitants, notre objectif est de continuer à exister en tant que commune rurale. Le dernier fait important que j'évoquerais sera la baisse de presque 40% des dotations de l'État attribuées aux communes, à court terme cette décision n'aura que peu d'effet sur nos finances grâce à une gestion saine menée depuis toujours. Malgré ce contretemps, le Conseil Municipal a décidé lors du vote du budget d'une baisse des 4 taxes locales de près de 10%. Pour terminer cet édit, je vous invite à lire les comptes rendus des Conseils Municipaux passés dans lesquels vous trouverez les informations qui font la vie de notre Commune.

## La fibre optique arrive à Yville, internet plus rapide

Depuis le mois de janvier, la fibre optique alimente le répartiteur situé dans le jardin public. Le reste du réseau de distribution jusqu'aux maisons reste inchangé, c'est-à-dire en fil de cuivre. Cependant, le débit ADSL a été multiplié par 3, 4 voire 5. Cela dépend de la distance de votre habitation au répartiteur téléphonique. Certains fournisseurs d'accès ont fourni directement à leurs abonnés un débit augmenté alors que d'autres le font uniquement après une demande formalisée. Si vous n'avez pas constaté d'augmentation de votre débit internet, je vous conseille de vous rapprocher de votre fournisseur d'accès. Pour plus d'information, vous pouvez passer en mairie.

## Sommaire

**p. 1** : Le mot du Maire - La fibre optique à Yville - Fête de la Saint-Louis - **P. 2-3** : Comptes rendus du Conseil municipal - **P. 4-5** : Informations - **P. 5-6** : Images de la vie de la commune - **P. 7-8** : À vos agendas - État civil

## Fête de la Saint-Louis

samedi 29 et dimanche 30 août

## Au programme...

### **Samedi 29 août**

- 14h tournoi de dominos
- 18h tournoi de pétanque
- À partir de 20h45, venez à la rencontre des échassiers et cracheurs de feu...
- 21h bal
- 22h15 rassemblement devant la salle des fêtes et distribution de lampions
- Cortège conduit par des échassiers et des cracheurs de feu en direction du château
- 23h feu d'artifice tiré dans le parc du château

### **Dimanche 30 août**

- À partir de 7h : foire à tout
- De 10h30 à 11h15 messe suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts
- 11h30 vin d'honneur

Tout au long de la journée, la famille Favrini nous fera découvrir sa troupe d'animaux savants et sa mini ferme.

Structure gonflable. Animations et surprises pour les enfants.

Sur place et durant les deux jours, buvette, vente de sandwich, tombola, deux paniers garnis à gagner.

Alors, venez partager ce moment de détente en famille ou entre amis.

### Séance du 18 février 2015

- Approbation du Conseil Municipal pour un avis favorable sur le SCOT de la Métropole et assorti de certaines réserves

**1)** Aujourd'hui, la totalité de la commune est en assainissement non collectif (SPANC) ce qui jusqu'alors obligeait à construire sur des parcelles de 1 000 m<sup>2</sup> minimum. Le SCOT (le schéma de cohérence territoriale, compétence de la Métropole) préconise des surfaces bien inférieures de 600/700 m<sup>2</sup>. N'y a-t-il pas une contradiction pour les zones rurales comme la nôtre? Le Conseil Municipal rappelle que ce qui fait le charme et l'intérêt de la commune, sont ces parcelles qui permettent d'entreprendre une activité sans gêner le voisinage. Le Conseil Municipal souhaite que le principe des plus petites parcelles ne soit pas systématiquement appliqué particulièrement en zone rurale.

**2)** Le Scot privilégie les terrains constructibles situés en centre bourg mais dans notre commune, le potentiel de terrains constructibles se situe essentiellement dans la zone des Sablons principalement à cause de l'inondabilité des autres zones de la commune. Le Conseil Municipal souhaite que le SCOT soit mis en œuvre avec souplesse et discernement, ce qui permettrait de conserver un équilibre quantitatif entre ces deux secteurs de la commune.

**3)** L'inondabilité : bien que cette problématique ne soit pas intégrée au SCOT, le Conseil Municipal veut absolument faire savoir qu'il est aussi soucieux des constructions existantes et de leurs habitants. Les digues de Seine sont sous dimensionnées et mal entretenues, une rupture, un débordement doivent être envisagés ainsi que les solutions qui permettraient d'en limiter les conséquences. Le Conseil municipal n'accepte pas le principe qu'Yville soit le seul réceptacle des eaux venues de l'amont de la Seine. Le redimensionnement des ouvrages existants et son entretien ne sont pas une aberration. L'élaboration de notre PLU nous a fait prendre conscience qu'il sera difficile de construire de nouvelles maisons ce qui nous incite à préserver celles qui existent. Nous souhaitons également que le SCOT réponde à cette problématique.

- Approbation à l'unanimité pour la création d'un poste d'un troisième adjoint au maire. Madame Marie-Thérèse Baudin ayant obtenu 8 voix est proclamée 3<sup>e</sup> adjoint

- Prolongation de la procédure de reprise des sépultures en terrain commun. Le Conseil Municipal à l'unanimité mandate le Maire pour poursuivre la procédure et prolonger l'arrêté de reprise des sépultures jusqu'au 4 mai 2015.

- Projet d'école, classe de découverte 2015 à Saint-Pair-sur-Mer, dans la Manche : approbation du conseil municipal pour une participation financière de la commune qui s'élève à 4 862 euros.

- Achèvement de la procédure du P.L.U. par la Métropole Rouen Normandie. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie est compétente en matière de « plan local d'urbanisme et document en tenant lieu ». Ainsi, l'exercice de cette compétence par la Métropole

Rouen Normandie, ne permet plus à la commune de poursuivre elle-même cette procédure. La Métropole Rouen Normandie peut la mener à son terme en lien avec la commune et dans le respect de la procédure définie par le code de l'urbanisme.

### Informations diverses :

Présentation du plan de ruissellement des eaux et d'inondabilité de la commune qui sera pris en compte dans le cadre de la réalisation du PLU.

Propositions de travaux pour l'année 2015 : salle polyvalente, diagnostic de la couverture et réfection de celle-ci si nécessaire, refonte du système de chauffage et passage au gaz. Bâtiment mairie : réfection des peintures et revêtements, fenêtres à remplacer, chaudière à remplacer et à passer au gaz.

Logement en location rue de l'Église : reconsidérer l'évacuation des eaux usées.

Aire de jeux : couvrir les tables avec l'ancien préau de l'école qui avait été mis de côté à cette fin.

Ensemble de travaux liés à la sécurité routière.

Demande d'une estimation à ERDF pour le déplacement du poteau situé à la sortie de la rue Hulin vers D45.

Envisager la taille de l'if du cimetière par une entreprise spécialisée.

Cette liste n'est pas exhaustive et sera discutée au moment de passer à la réalisation des travaux.

Une enquête publique sur l'ouverture d'une carrière (Capoulade) est consultable en mairie. Le Conseil Municipal donnera son avis lors de la prochaine séance.

Relance pour l'attribution des pâtures du Petit Marais communal.

### Séance du 9 avril 2015

#### Compte administratif 2014

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	3 420 426,26 €	Dépenses	514 626,49 €
Recettes	504 277,76 €	Recettes	406 407,86 €
Excédent reporté en 2013	835 944,34 €	Excédent reporté en 2013	589 048,82 €
Excédent de fonctionnement pour 2014	997 795,84 €	Excédent de fonctionnement pour 2014	480 830,16 €

Soit pour les deux sections cumulées : un total excédentaire de 1 478 626 ,00 €. Compte tenu des travaux en cours, il convient de reprendre les restes à réaliser pour 156 000 €.

Le résultat excédentaire est arrêté à : 1 322 626,00 €

Le compte administratif 2014 est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux. L'excédent est dû aux redevances de forage accumulées depuis plusieurs années.

- Approbation du compte de gestion 2014 à l'unanimité par les conseillers municipaux

### Budget primitif 2015

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	430 095 €	Dépenses	447 830 €
Recettes	1 427 890 €	Recettes	603 830 €

- Approbation du budget primitif 2015 à l'unanimité

Reprise des résultats de l'exercice 2014

- Approbation des reprises des résultats suivants

	Imputation comptable	Montant en euros
Restes à réaliser		156 000,00
Résultat d'investissement reporté	R 001	480 830,16
Résultat de fractionnement reporté	R 002	997 795,84

Vote des taux communaux

- Approbation par le conseil municipal de la proposition de la commission des finances pour une diminution des taux communaux pour l'année 2015

- Taxe d'habitation : 11,02

- Foncier bâti : 23,10

- Foncier non bâti : 41,31

- Opposition à l'unanimité du Conseil Municipal à la fiscalisation des participations aux différents organismes et syndicats et décide d'inscrire ces participations au budget primitif 2015.

- Approbation du Conseil Municipal pour l'attribution de subventions communales aux associations ou aux organismes.

- Avis sur la demande d'exploiter « Carrières FCH » à Anneville L'enquête publique a eu lieu du 9 mars au 10 avril 2015 inclus. Le Conseil Municipal prend acte de la demande formulée et se range à l'avis de la commune d'Anneville-Ambourville, directement concernée par le sujet.

- Approbation par le Conseil Municipal de la prorogation de délégation à la Métropole Rouen Normandie du service de transport scolaire

- Approbation du Conseil Municipal pour l'embauche d'un saisonnier au service des espaces verts

- Attribution de pâtures au petit marais et à la pointe du marais

Questions diverses :

- Attribution de 2 stères de bois

- Pas d'attribution du foin cette année en raison de la manifestation organisée par les Charitons, le 28 mai 2015.

### Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2015

- Approbation par le Conseil municipal pour une prise en charge de 90 % par la commune, et de 10 % à la charge des familles du coût du transport des élèves fréquentant l'école d'Yville-sur-Seine durant l'année scolaire 2015/2016, hors duplicata de la carte Astuce.

- Approbation par le conseil Municipal pour la création de 3 emplois non titulaires permanents dans le cadre des rythmes scolaires

- 2 emplois d'animateur territorial dont la durée hebdomadaire de service est de (2/35<sup>e</sup>)

- 1 emploi d'adjoint territorial d'animation 2<sup>e</sup> classe dont la durée hebdomadaire de service est de 6/35<sup>e</sup>

- Approbation par le Conseil Municipal du renouvellement du matériel informatique de l'école

- Câblage informatique : 4 503,72 €

- Matériel (ordinateurs, écrans imprimantes) : 6 233,45 €

- Tableau numérique : 2 460 €

- Approbation du Conseil Municipal pour l'achat et la pose d'un miroir routier à la hauteur de la bâche incendie du sablon pour un montant de 700 euros.

- Approbation par le Conseil municipal de l'inscription au plan départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnée (PDIPR) des chemins suivant :

- Chemin rural n° 13 d'Yville Bardouville

- Sente rurale du village au grand Jardin, dite « la ruelle »

- Chemin de la garderie

- Chemin rural sans nom entre la rue des Sablons et le chemin n° 13 bis (entre les parcelles 340 et 440).

### Questions diverses :

Communication du dernier plan d'inondabilité de la commune réalisé par le bureau d'études Egis. Il intégrera le futur PLU dont le maître d'ouvrage est assuré maintenant par la Métropole Rouen Normandie.

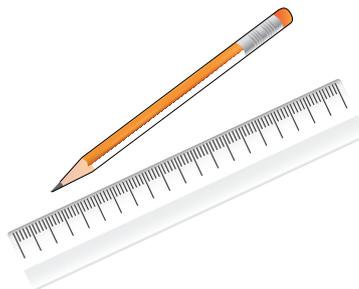
- Recherche de solutions techniques et chiffrages de celles-ci sur l'affaissement de terrain sur une propriété privée suite à des travaux de curage.

- Présentation du site internet de la commune

- Remplacement de la borne incendie de la salle polyvalente et réalisation de travaux de réparation du réseau de distribution effectués par la Métropole.

- Programme de travaux voirie (investissement) 2015, sous maîtrise d'ouvrage Métropole est susceptible de démarrer en septembre pour la protection zone enfants aux Sablons, aménagement sortie du bac et plateau RD265 devant la mairie

- Dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme), une réunion avec les carriers de la presqu'île et les partenaires associés, s'est déroulé le 7 juillet à Anneville.



## Informations...

### Les berges de Seine, un vrai problème pour la commune

Il faut se déplacer dans des endroits difficiles d'accès pour constater combien les berges de Seine sont attaquées par les marées et les vagues produites par les bateaux. À chaque occasion où des membres du Conseil Municipal rencontrent des personnes du Département, de la Métropole ou du Grand Port de Rouen, ils ne manquent pas de les interpeller sur ce sujet fondamental pour notre commune.

Notre objectif est d'assurer la protection des personnes et des biens qui, malheureusement, pourrait souffrir d'une rupture de digue comme ce fût le cas par le passé.

Le 27 mars, nos Conseillers Départementaux Pierrette Canu et Christophe Bouillon sont venus constater sur place l'ampleur des dégâts. La photo est révélatrice de leur étonnement. Ils se sont engagés à relayer nos doléances auprès du Conseil Départemental.



### Élagage des arbres rue Hulin



La Commune a fait récemment l'acquisition d'une tronçonneuse sur perche et de ses accessoires.

Notre employé communal doit être prudent dans son maniement car les branches coupées ont tendance à retomber sur l'utilisateur!

L'hiver passé, les abords de la rue Hulin ont bénéficié d'une coupe bienvenue.

### Réglementation du bruit

En complément de l'article paru dans le dernier numéro du « Joleux », il convient de tenir compte également de l'arrêté municipal sur l'interdiction de l'utilisation du matériel d'entretien motorisé le dimanche.

Voici les horaires à respecter :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h30 à 20h.

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Interdit les dimanches et jours fériés.

Le brûlage des déchets est interdit, il est recommandé de les porter à la déchetterie ou de les composter soi-même dans son jardin.

Horaires de la déchetterie :

Lundi matin et mercredi matin

de 9h à 12h,

vendredi après-midi

de 14h à 18h

samedi de 9h à 12h

et de 14h à 18h



### Impôts locaux : la commission communale veille!

Chaque année, les habitants de la commune, propriétaires et locataires, paient des impôts fonciers et/ou locaux. Pour que chaque contribuable soit imposé sur des bases clairement définies, l'article 1650 du code général des impôts prévoit l'institution d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. Le CCID sert à garantir l'équité en matière de fiscalité directe locale.

Présidée par le Maire, elle se réunit au moins une fois par an.

La taxe d'habitation et la taxe foncière sont calculées sur la même base : la valeur cadastrale (ou valeur locative brute) du logement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée, soit le loyer théorique auquel l'Administration estime qu'il pourrait être loué. La CCID intègre donc chaque année les nouveaux locaux aux bases

d'impositions et examine ceux qui ont subi des transformations pour en réévaluer les bases, si nécessaire. La commission n'émet qu'un avis consultatif sur les propositions faites par l'administration fiscale, à qui revient la décision finale.

Ainsi, le maintien des taux d'imposition de la commune n'a pu être possible que grâce au travail entrepris par la Municipalité et la CCID.

(article extrait du « Déville infos »)

### Service à la personne :

L'ADMR, la référence du service à la personne, est une association qui intervient sur notre commune. Elle s'adresse à tous les publics (fragilisé ou non) et offre des services de ménage, repassage, courses, aide à la personne (aide au lever, coucher, à la toilette, prise de repas...).

Contact : Madame Barberay au 02-32-93-82-43

### Site internet de la commune

Désormais, Yville-sur-Seine est sur le web.

Notre commune a son site officiel à l'adresse suivante :

[www.yville-sur-seine.fr](http://www.yville-sur-seine.fr)

Grande nouveauté, vous allez pouvoir consulter le « Joleux » sur votre lieu de vacances. vous pourrez le lire en ligne ou le télécharger au format PDF. (rubrique « Vie municipale » menu « publications »).

Alors bonne navigation.

## Fleurissement de la commune

Nous remercions les Yvillais et les Yvillaises pour leur participation active au fleurissement de la commune.

- Alain Agnès pour le massif à l'entrée du village
- Nadine Hourlier pour le massif de l'arrêt de bus
- Thérèse Voyes pour les massifs de la salle des fêtes, panneau d'affichage et route du Marais
- Stéphane Harlet pour le massif allée du jardin
- Mélanie Navasse pour le massif au calvaire
- M. et Mme Daniel Le Goff pour le massif impasse Saint-Louis
- Christophe Deschamps pour le massif à l'entrée du village à côté du château
- Stanley et Nadine Bienfait-Loisel pour le rond-point du bac

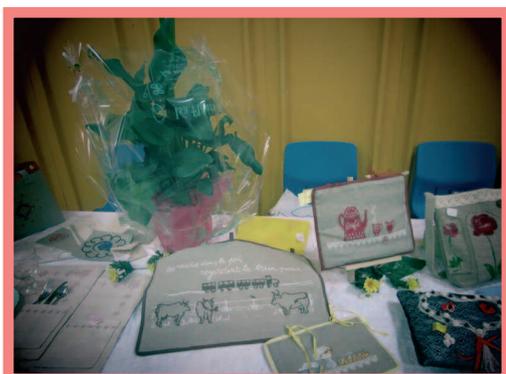


## Images de la vie dans la commune

### **Inauguration du salon du tissage :**

Le samedi 10 et dimanche 11 avril s'est tenu le salon du tissage à l'ouvrage organisé par le club « Fil Harmonie » et orchestré par Marguerite Pigache.

ALCY a fêté ses 10 ans. A l'occasion de cet anniversaire, Pierrette Canu, conseillère départementale pour le canton de Barentin et Christophe Bouillon, député de la Seine-Maritime sont venus célébrer cet événement.



# Images de la vie dans la commune

## Commémoration du 8 mai



## Fête de l'école le 29 juin



## Événements

### « Spectacle à emporter chez l'habitant » :

Dans le cadre du festival « Curieux printemps », la Métropole Rouen Normandie propose des spectacles « à emporter » chez l'habitant. Le gîte à Jules a accueilli le 20 mai dernier, sur sa terrasse, un spectacle de chansons burlesques intitulé « Sacrée Brigitte ». Un duo d'artistes, Schmitt et Delafosse sont venus avec leur piano interpréter avec humour et fantaisie des chansons de Brigitte Fontaine. Une vingtaine d'amis et voisins ont assisté à ce spectacle gratuit.

Une seule consigne : amener sa chaise et sa petite laine !

Rendez-vous donc l'année prochaine au gîte à Jules pour un autre spectacle.

## Rassemblement des charitons le 28 mai 2015

Le 28 mai, environ 600 personnes se sont retrouvées à Yville. Après le défilé de la procession dans le village, une messe a été célébrée par Monseigneur Descubes, Archevêque de Rouen, et Monseigneur Richard, Évêque d'Évreux, et ce en présence de nombreux prêtres, notamment de l'abbé Lejeune, prêtre de la paroisse d'Yville.

Un vin d'honneur a ensuite été servi dans le parc du château, merci aux habitants d'Yville qui en ont assuré le service. Un repas s'en est ensuivi et la journée s'est clôturée par la célébration des vêpres.

Toutes nos félicitations aux Charitons d'Yville, et notamment à son président Didier Blin, qui ont travaillé d'arrache-pied pour permettre la

réalisation de cet événement exceptionnel qui avait eu lieu pour la première fois dans notre commune il y a 50 ans.



## À vos agendas...

### Fête de la Saint-Louis

Saint-Louis patron de la commune sera à l'honneur le week-end du 29 et 30 août. Programme détaillé « à voir en page 1 ».



### Full dance pour les enfants

Dès le mois de septembre prochain, l'Association Loisirs Culture Yvillaise propose une nouvelle activité pour les enfants : "Full dance". Les cours auront certainement lieu le lundi ou le jeudi, l'heure reste à définir.

Renseignements auprès de :

Julie au 06.18.07.34.91  
ou de Nadine au 02.35.37.66.33

À la rentrée, c'est le moment de faire le plein d'énergie avec la reprise des activités sportives : retrouvez le programme sur :

[www.yville-sur-seine.fr](http://www.yville-sur-seine.fr)  
(rubrique « Vie associative »)

### Journée de la randonnée

Le 13 septembre au Marais Vernier de 9h à 18h. Randonnées pédestres, en VTT, équestre attelage, roller vélo rail en canoë ou ballade stand up paddle.

Se renseigner auprès de la Maison du Parc Régional des boucles de la Seine 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit :

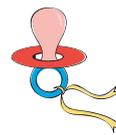
Tél. : 02-35-37-23-16

ou sur :

[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

et télécharger le programme

## État civil



### Naissance :

- Lenny Letellier le 20 juin
- Liam Laurent-Noël le 13 juillet



### Mariage :

- Joël Blanchard et Martine Vincent le 18 avril
- Christophe Hérisson et Mélanie Navasse le 18 avril
- Roland Picard et Michaëla Clupetil le 18 avril
- Bastien Soulères et Fanny Le Goff le 13 juin
- Claude Boutard et Sophie Latu le 13 juin
- Stéphane Ruault et Nadine Schreurs le 15 juillet



### Décès :

- Louis Voyes le 4 janvier
- André Guéry le 15 mars
- Fernand Agnès le 20 juillet

Directeur de la publication : François Le Gallo

Rédaction : François Le Gallo, Guillaume Vastel, Nadine Bienfait-Loisel

Crédit Photos : François Le Gallo, Guillaume Vastel, Catherine Dechamps, Nadine Bienfait-Loisel, Didier Blin.

Conception et impression : Copie Plus à Rouen - copieplus@wanadoo.fr  
© Mairie d'Yville-sur-Seine - 2015